

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA-VALLÉE-DU-RICHELIEU
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU**

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue à compter 21 :50 heures, le mercredi 30 novembre 2011 par le Conseil de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu, au lieu habituel des séances du Conseil, 1060, rue du Moulin-Payet.

Sont présents : monsieur le Maire, Martin Lévesque, mesdames et messieurs les Conseillers, Martine Lizotte, Serge Archambault, Jonathan Chalifoux, Alexandre Saint-Jacques, Yvon Plante et Danielle Lajeunesse.

Sont également présents, madame la directrice générale et secrétaire-trésorière, Élise Guertin, pour agir aussi comme secrétaire à la présente et monsieur l'inspecteur en voirie, travaux publics, bâtiments et environnement, Marc Béland.

1. Constat du quorum et renonciation à l'avis de convocation

Tous les Membres du Conseil sont présents à la Table du Conseil formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire et tous, à tour de rôle, renoncent à l'avis de convocation. Le Maire déclare la séance ouverte à 21 :50 heures pour y traiter les sujets suivants:

2. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 2011-11-348

Il est proposé par monsieur Yvon Plante, appuyé par madame Danielle Lajeunesse, et résolu :

Que l'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. Constat du quorum et renonciation à l'avis de convocation
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Affectations
4. Période de questions
5. Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité

3. Affectations des réserves au Surplus non affecté et libre

RÉSOLUTION 2011-11-349

Affectations des Réserves au Surplus non affecté et libre

Il est proposé par monsieur Jonathan Chalifoux, appuyé par madame Martine Lizotte, et résolu :

Que le Conseil municipal autorise les affectations suivantes au Surplus accumulé non affecté et libre, à savoir :

Description	Montant	Montant à Surplus non affecté
Diminution du Fonds de roulement	- 45 500 \$	45 500 \$
Retourné réserve 2% remplacement aqueduc	- 61 542 \$	61 542 \$
Retourné réserve transport	- 549 \$	549 \$
Retourné réserve parcs et terrains de jeux	- 102 \$	102 \$
Retourné réserve Service incendie	- 2727 \$	2 727 \$

Que le Conseil municipal autorise l'affectation au montant suffisant du Surplus accumulé non affecté et libre à l'exercice financier 2011 et ce, pour payer le déficit budgétaire dudit exercice financier 2011.

Adoptée à l'unanimité

4. Période de question(s)

Il est procédé à la période de question(s). Aucune question.

* * * * *

5. Levée de la séance

RÉSOLUTION N° 2011-11-350

L'ordre du jour étant épuisé, sur motion de monsieur Alexandre Saint-Jacques, appuyé de monsieur Serge Archambault, la séance est levée à 22 :00 heures.

Adoptée à l'unanimité

**Martin Lévesque,
Maire**

**Élise Guertin,
Directrice générale et secrétaire-trésorière**